Province de Luxembourg
Commune d'HERBEUMONT

DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

LEGISLATURE 2024 – 2030

La vision d'avenir de la liste Action pour la commune d'Herbeumont est : **« Agir pour la communauté en étant une force de travail inclusive, ouverte à une ruralité moderne tout en préservant notre Nature et notre patrimoine ».**

Nous poursuivrons les actions menées ces dernières années tout en lançant de nouvelles initiatives et en investissant pour améliorer notre cadre de vie.

Douze enjeux sont au centre de cette vision :

- **Définir la vision du développement** d'Herbeumont pour les 10 années à venir via l'opération de développement rural ,
- **Encadrer le développement urbanistique :** établir un schéma de développement communal (équilibre entre domiciliation et tourisme; aménagements pour les habitats légers, logement groupé …),
- **Continuer la réflexion en matière énergétique** lancée au sein de nos bâtiments et agir en conséquence,
- **Associer la population à la prise de décision** : maintien de l'ensemble des commissions existantes (CCATM, commission agricole, CLDR, conseil participatif, commission communale de l'accueil; commission communale consultative des ainés), création d'une commission gestion des déchets,
- **Améliorer nos modalités de communication** envers la population,
- **Diversifier les structures d'accueil en matière de Petite enfance,**
- **Créer des activités touristiques en accord avec notre Nature et notre Patrimoine,**
- **Objectiver les problèmes recensés en matière de sécurité routière :** création d'une commissions composée de citoyens et d'experts (police, infrastructure routière …) afin d'apporter des actions concrètes adaptées à la situation,
- **Soutenir la vie dans chaque entité par des aménagementset un soutien aux manifestations** (place, plaine de jeux, terrains multisports, soutien aux associations, entretien du patrimoine…),
- **Rechercher des partenariats transcommunaux et privés** notamment dans les domaines économiques, de la culture, du tourisme, de la santé et toute autre domaine,
- **Résoudre les points noirs recensés en matière de dépôts/perte de déchets, maintenir les actions liées à l'égouttage et faire aboutir le dossier de la station d'épuration de Menugoutte,**
- **Promouvoir la culture de l'anticipation et de la prévention du risque notamment en matière de ruissellement des eaux, la gestion des évènements et la vie dans nos bâtiments.**

Ces 12 enjeux se concrétisent au travers des cinq axes ci-dessous pour lesquels un ensemble d'actions concrètes sont décrites et seront mises en œuvre au cours de la législature.

Axe 1 : Entretenir, valoriser et développer notre patrimoine

Bâtiments

- « Cap sourire » (Home La Bonne espérance) : finalisation et suivi ;
- Maison multiservices : développement des partenariats pour la salle « culture » et « l'espace jeunes » ;

- Besoins des utilisateurs des maisons de villages ;
- Energie et climat : continuer à mettre en œuvre le plan énergie-climat au sein de nos bâtiments : mise en œuvre des conclusions des audits énergétiques réalisés en 2023 et 2024 dont :
 - Réfection châssis maison habitation communale Martilly,
 - Réfection chauffage, toiture école de Martilly,
 - Adaptations énergétiques salle du Vivy,
 - Réfection énergétique (Rivoli),
 - Ecoles et salles de villages : finalisation des plans sécurité ;
- Besoin d'un lieu de stockage du matériel service travaux : réflexion et solution ;

Forêt

- Garantir le statut public de notre forêt ;
- Collaborer avec le DNF pour réaliser le plan d'aménagement forestier afin de pérenniser son apport économique et de répondre aux normes environnementales ;
- Garantir la coexistence harmonieuse des usages pour les différentes fonctions de la forêt (exploitation forestière, chasse, loisirs) ;
- Participer activement aux réflexions et actions du Parc national sur l'adaptation de la forêt aux changements climatiques ;
- Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier ;
- Création d'un réseau de mares forestières ;

Eaux

- Etude des circuits des eaux de ruissellement et définition des actions à prendre ;
- Reconnaissance de deux aires de baignade (qualité des eaux) : Straimont et l'Antrogne (en collaboration avec le DNF) ;
- Etude et prise de décision sur la réfection du pont d'Amienne ;
- Maintien des actions avec le contrat rivière pour entretenir les cours d'eau communaux ;
- Maintien des actions avec le contrat rivière pour lutter contre les espèces invasives végétales ;
- Poursuivre le dossier de l'implantation d'une station d'épuration à Menugoutte et la révision de l'égouttage qui en découle ;
- Maintenir le plan de nettoyage des égouts établi avec Idelux Environnement ;
- Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons ;

Zones agricoles

- Adapter le cahier des charges des locations des terres communales (en adéquation avec directives RW) et continuer à donner accès à celles-ci aux jeunes agriculteurs ;
- Inventaire et gestion informatisée des terres agricoles ;

- Maintenir les zones agricoles et le patrimoine de la commune (ne pas vendre les terres communales) ;
- Etablir un inventaire des plantations non à limites en zone agricole et agir en fonction des possibilités légales ;
- Entretenir les chemins agricoles (couper les branches) sur base d'un inventaire et d'une planification dans le temps (en lien avec la mobilité douce) ;
- Consulter la commission agricole pour tous ces points et ceux qu'elle proposera ;

Voiries et places

- Création d'une commission sécurité ;
- Finalisation de la réfection des rues de la Cochette, Croix Mimie, Wallimont à Martilly (du village jusqu'aux ralentisseurs) ;
- Etablissement du nouveau plan investissement communal routier (PIC) ;
- Réalisation d'un marquage sur la route reliant Gribomont à Herbeumont ;
- Révision du plan de gestion des accotements de voiries, des espaces publics et des cimetières (allier propreté et gestion différenciée) et réalisation d'actions en faveur de la biodiversité (fleurissement, plantes indigènes et vivaces…) ;
- Poursuivre le projet d'aménagement de la place de Gribomont et de ses abords en partenariat avec le SPW dans le cadre du plan de développement rural (y compris aménagement d'une aire de jeux) ;
- Améliorer la place d'Herbeumont et la rue des Ponts ;
- Établir un relevé des lieux à sécuriser en termes de vitesse et d'aménagement notamment des entrées de village ;
- Aménagement terrain multisport Gribomont et plaines de jeux ;
- Réalisation du Parking école Saint-Médard et réfection des clôtures écoles ;
- Réalisation Cœur de village Straimont (réfection complète du cœur de village) ;
- Aménagement plaine de jeux/terrain multisport Herbeumont ;
- Achat d'un camion brosse ;
- Maintien du plan établi sur 10 ans du remplacement des luminaires (leds) ;
- Assurer l'entretien des haies publiques ou privées le long des voiries ;

Patrimoine

- Entretien du patrimoine et mise en valeur ;
- Assurer la propreté de différents lieux et éliminer les points noirs (notamment la rue de la Vierre, les parcs, plage, boues dans la Vierre…) ;
- Réfléchir l'accès au château ;
- Faire vivre et animer notre patrimoine : créer des circuits sur base de l'inventaire réalisé du petit patrimoine ; réaliser une signalétique intégrée qui valorise et explique notre patrimoine et notre histoire ; développement d'animations en collaboration avec le Syndicat d'initiatives, les associations et divers partenaires externes ;

- Mise en valeur des objets retrouvés au château (dans nouveau local du SI), collaboration avec le parc national ;

Axe 2 : Renforcer la qualité de vie et les services pour tous les citoyens

Petite enfance (0-3 ans)

- Assurer la pérennité du co-accueil à Herbeumont et réaliser un inventaire des besoins sur les autres lieux de la commune ;

Enseignement

- Soutenir des projets pédagogiques avec les enseignants, les parents, les élèves des écoles de l'entité (alimentation, mobilité, décrochage scolaire, harcèlement, numérique, etc.) ;
- Adapter les infrastructures scolaires aux évolutions futures (y compris matériel) ;
- Viser la gratuité de l'enseignement : fixer des priorités avec les enseignants et les parents ;
- Ecoute et participation active au conseil de participation qui regroupe enseignants, parents et PO ;

Accueil extrascolaire

- Poursuivre le travail de développement de l'accueil extrascolaire avec des moyens humains et matériels accrus ;
- Répondre aux besoins d'un local de stockage du matériel ;
- Être à l'écoute des demandes et besoins de la Commission communale de l'accueil temps libre ;

Jeunes (12-26 ans)

- Soutenir les initiatives des jeunes de la Commune ;
- Inciter à la pratique d'un sport ;
- Créer des partenariats avec notamment une maison des jeunes ;
- Inciter à la mise en œuvre de projets intergénérationnels ;

Services aux aînés

- Soutenir les projets pour le maintien des personnes âgées à domicile (services, soins, aménagements spécifiques, mobilité, informations aux aidants proches) ;
- Soutenir le Conseil Communal Consultatif des Ainés dans les diverses activités proposées à nos aînés ;
- Travailler en partenariat avec le CCCA pour connaitre les besoins de nos aînés, trouver ensemble des solutions ;

Santé

- Soutenir une politique de prévention et de formation secourisme pour toutes les associations et les citoyens intéressés ;
- Cycles de séances d'information thématique sur la prévention santé : (exemple : Quand et comment faire appel aux services de secours ? Dépistage de maladies graves, etc.) ;
- Anticiper la pénurie de médecins généralistes non encore présente sur notre commune ;

Sport et culture

- Soutenir les initiatives culturelles et sportives sur le territoire ;
- Redévelopper un espace culture dont un des rôles serait de définir une vision culturelle pour notre commune et fixer quelques priorités à développer sous cette législature ;
- Créer des partenariats et synergies externes ;

Inclusion - Lien avec le CPAS

- Poursuivre une politique de soutien et de resocialisation des publics précarisés ;
- Faciliter l'information sur les diverses possibilités d'aide (administratives, culturelles, sportives, ...) ;

Mobilité

- Soutenir les actions de mobilité à destination des jeunes , des aînés et des publics précaires et saisir les opportunités en ce domaine ;
- Veiller lors des différents travaux réaliser à y intégrer les normes PMR ;

Axe 3 : Préserver notre cadre de vie, notre environnement, nos paysages et nos richesses naturelles (faune, flore, biodiversité)

Aménagement du territoire

- Etablir un schéma de développement communal (équilibre entre domiciliation – et tourisme; aménagements pour les habitats légers - …) ;

Environnement

- Maintien d'un soutien administratif aux comités citoyen pour dépôt de projets et entretien : verger citoyen, projet arc en ciel, jardin citoyen … ;
- Terminer la réfection de la zone humide à la station d'épuration à Gribomont ;
- Elaborer un dossier pour la réfection de la station d'épuration de Gribomont ;
- Gestion des semis résineux le long des ruisseaux (Parc National) ;
- Gestion des genets (PN) ;
- Gestion des plantes invasives (Contrat Rivière) ;
- Inventaire chauve-souris, oiseaux …. (PN) ;
- Passage à gué : mise en valeur (PN) Favoriser l'échange de bonnes pratiques (jardinage, permaculture, horticulture, etc… ;

Axe 4 : Communication et participation citoyenne

- Refonte complète du site communal, mise à jour constante et installation de l'e-guichet ;

- Informer via la page facebook, le site communal ou feuillet papier le cas échéant : riverains concernant les travaux, l'état d'avancement des dossiers, les dates de réalisation,… ;

- Inciter à utiliser des plates formes d'informations : gestion des déchets, dates des chasses, … ;

- Relance du Plan communal de développement rural : consultation citoyenne et constitution d'une commission locale de développement rural ;

- Concertation au travers des différentes commissions citoyennes ;

Axe 5 : Soutenir les activités économiques et les associations

Associations

- Rencontre annuelle des associations : partage des calendriers, mise en réseau ... et répondre aux besoins de celles-ci.

- Maintenir les aides ponctuelles apportées aux différentes associations (accès aux locaux, matériel, partenariat, informations à la population, encadrement par la Police, gratuité des salles, etc.) et développer des projets en commun

Tourisme et économie

- Entretenir et développer le réseau de promenades existant, construire une passerelle sur la Vierre ;

- Création d'un observatoire didactique de la faune et de la flore à Chantmeule (Herbeumont) ;

- Développer de nouveaux produits touristiques : chasse aux trésors (famille) au château, activités à partir de la station trail, revalorisation du sentier des songes, promenades labellisées accès–e, porte d'entrée PN (expérience sensorielle immersive via casque),… ;

- Entretien et création de points de vue ;

- Etre attentif au redéveloppement touristique des terrains sous baux emphytéotiques (particulièrement l'AEP) ;

- Compléter les parcours Trail ;

- Maintenir le soutien au Syndicat d'initiatives et développer de nouveaux partenariats, à l'Agence de développement local (ADL) et participer activement aux projets de la Maison du Tourisme de Bouillon ;

- Poursuivre les partenariats communaux lors d'événements touristiques (trail, smuggler park, course Alain Henrion, raid des pénitents) ;

- Poursuivre le développement et partenariat aire de motorhomes ;

- Construction d'un local pour le Syndicat d'initiatives, d'une station trail et d'une salle de réunion pour le Parc national : partenariat Commune/ Parc national/ Infrasport/ Commissariat Général au Tourisme ;

- Développer les activités au château et à partir de la station trail ;

- Création de parcours didactique Vivy + aménagements en faveur de la biodiversité (PN) ;
- Soutien aux artisans et commerçants, favoriser les circuits courts ;
- Création d'une station équestre ;
- Maintien des collaborations avec l'Agence de développement local ;